



EDK | CDIP | CDPE | CDEP |

Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektorinnen und -direktoren

Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique

Conferenza delle diretrici e dei direttori cantonali della pubblica educazione

Conferenza da las directuras e dals directurs chantunals da l'educaziun publica

Décision de l'Assemblée plénière | 26 juin 2025

Participation de la Suisse à PISA 2029 : décision

Considérations du Secrétariat général

- 1 L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) réalisera la prochaine enquête principale de son Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) en 2029. Il s'agit du premier cycle quadriennal depuis l'instauration de ce nouveau rythme. La participation de la Suisse sera prise en charge à parts égales par la Confédération et les cantons. Ces derniers, sous la bannière de la CDIP, financeront leur part en acquittant des contributions cantonales de 2026 à 2029.
- 2 Après 2000, 2009 et 2018, le domaine de compétence de la lecture constituera pour la quatrième fois en 2029 le domaine mis en avant dans le cadre d'une enquête PISA. Dans ce domaine mis en avant, les bases conceptuelles du test et certaines parties des questionnaires seront mises à jour, et de nouvelles tâches et questions seront formulées. L'OCDE entend profiter du cycle 2029 pour aborder de manière globale les changements d'habitude et les nouvelles exigences en matière de lecture. Des tâches et questions déjà utilisées seront aussi reprises afin de permettre une comparaison avec les années précédentes. En parallèle de la lecture, les compétences en mathématiques et en sciences naturelles seront elles aussi testées. Les bases pour ces domaines ne seront cependant pas mises à jour.
- 3 PISA 2029 comprend des éléments obligatoires et d'autres facultatifs. Les éléments suivants (éléments clés de PISA) sont obligatoires pour les pays participants :
 3. a des tests dans les domaines de la lecture (domaine mis en avant), des mathématiques et des sciences naturelles ;
 3. b un questionnaire destiné aux élèves et un autre destiné aux responsables d'établissement scolaire.
- 4 Les pays participants ont la possibilité, s'ils le souhaitent, de tester un domaine dit novateur et d'intégrer une série d'options internationales :
 4. a un module du questionnaire destiné aux élèves visant à étudier (depuis le tout début ou de manière plus poussée) certaines thématiques actuelles en lien avec la politique de l'éducation (*Emerging Policy Questionnaire*) ;
 4. b le domaine novateur relatif aux compétences en matière de culture médiatique et d'intelligence artificielle (MAIL pour *Media & AI Literacy*) (test et module du questionnaire destiné aux élèves) ;
 4. c l'option Compétences financières (*Financial Literacy*) (test et module du questionnaire) ;
 4. d un questionnaire destiné au corps enseignant ;
 4. e un questionnaire destiné aux parents.
- 5 Depuis la première étude PISA, qui a eu lieu en 2000, la Suisse a toujours pris part aux éléments clés (3. a et 3. b) ainsi qu'à un questionnaire destiné aux élèves à propos de leur familiarité avec les TIC (*ICT Familiarity Questionnaire*). Après PISA 2025, ce dernier ne sera plus proposé que tous les huit ans, c'est-à-dire une enquête sur deux à partir de 2029, en alternance avec l'*Emerging Policy Questionnaire* (4. a). Ce nouveau questionnaire étudiera en détail des thématiques liées à la politique de l'éducation, comme l'absentéisme, le cyberharcèlement ou la motivation à apprendre.
- 6 L'OCDE considère le domaine novateur MAIL (4. b) comme une extension du domaine de la lecture aux médias en ligne. Les compétences que cible le domaine MAIL vont bien au-delà de la compréhension de textes. Selon la définition de l'OCDE, il couvre l'ensemble des compétences nécessaires pour accéder à toutes sortes de médias en ligne, les comprendre, analyser et évaluer leur contenu (de manière critique), créer du contenu

Generalsekretariat | Secrétariat général

Haus der Kantone, Speicherstrasse 6, Postfach, CH-3001 Bern

+41 31 309 51 11, edk@edk.ch, edk.ch

Gemeinsam für Bildung, Kultur und Sport
Au service de l'éducation, de la culture et du sport
Insieme per l'educazione, la cultura e lo sport
Ensembe per l'educaziun, la cultura ed il sport

et le partager de manière responsable, analyser les risques et y faire face (pour des valeurs). Ces compétences seront évaluées au moyen de tâches innovantes et d'environnements de travail virtuels.

- 7 L'option Compétences financières (*Financial Literacy*) (4. c) est proposée pour la cinquième fois depuis 2012. La Suisse n'y a pas pris part jusqu'à présent. À partir de 2029, elle sera proposée un cycle sur deux, en alternance avec le test de PISA sur les langues étrangères. L'OCDE définit les compétences financières (*Financial Literacy*) comme suit : elles impliquent « d'avoir la connaissance et la compréhension des concepts et des risques financiers, ainsi que les compétences et les attitudes nécessaires pour appliquer cette compréhension afin de prendre des décisions efficaces dans toute une série de contextes financiers. [Leur] objectif est d'améliorer le bien-être financier des individus et de la société, en permettant une participation active à la vie économique. » Les connaissances financières ne constituent toujours pas une priorité dans les plans d'études pour la scolarité obligatoire en Suisse ; les connaissances économiques de même que la réflexion autour des activités économiques à différents niveaux font cependant aujourd'hui partie, dans une moindre mesure, des objectifs d'apprentissage. Certains aspects sont par ailleurs abordés en mathématiques.
- 8 Jusqu'à présent, la Suisse a renoncé à faire passer les questionnaires facultatifs destinés au corps enseignant (4. d ; format électronique) et aux parents (4. e ; format papier). Il semble préférable de continuer à faire sans, car les enjeux n'ont pas changé et l'ajout de ces questionnaires engendrerait une charge de travail supplémentaire considérable.
- 9 En principe, la Suisse participe à PISA avec un échantillon représentatif à l'échelon national. Afin de refléter convenablement l'hétérogénéité de la Suisse, cet échantillon a entre-temps été optimisé de sorte qu'il soit également représentatif de la Suisse alémanique et de la Suisse romande. Pour les précédents cycles de PISA, le canton du Tessin a élargi à ses frais l'échantillon national prélevé sur son territoire de sorte qu'il soit aussi représentatif au niveau cantonal et qu'il fournit des données pouvant servir aux analyses conduites par le canton. Afin de garantir un équilibre entre les trois grandes régions linguistiques de la Suisse, le Secrétariat général propose qu'un montant d'environ 140 000 francs soit inscrit au budget de PISA pour couvrir les frais liés à l'établissement d'un échantillon représentatif de la région italophone.
- 10 Le budget prévu pour le cycle 2029 de PISA s'appuie sur celui de l'enquête 2025, d'un montant de 3 875 000 francs. Des coûts supplémentaires seraient à prévoir dans trois domaines :
 10. a Contributions versées à l'OCDE et au Secrétariat PISA.ch pour financer l'allongement de trois à quatre ans des cycles d'enquête et compenser l'inflation qui pèse sur les contributions à verser à l'OCDE (233 000 francs)
 10. b Augmentation des coûts liés à l'enquête afin que l'échantillon soit représentatif de la Suisse italienne (140 000 francs)
 10. c Participation à l'option Compétences financières (*Financial Literacy*) (410 000 francs)La CDIP couvre 50 % du montant total des coûts associés au cycle quadriennal.
- 11 Selon la pratique actuelle, la clé de répartition pour les contributions cantonales est calculée en fonction du nombre d'élèves inscrits en 11^e année pour l'année scolaire 2023/2024.
- 12 Le 18 décembre 2024, le Comité de coordination Monitorage de l'éducation s'est penché sur la question de la participation à PISA 2029 et a recommandé d'intégrer les éléments clés, l'*Emerging Policy Questionnaire*, le domaine MAIL et l'option Compétences financières (*Financial Literacy*).
- 13 Le Comité a examiné le dossier le 8 mai 2025. Il propose à l'Assemblée plénière d'opter pour une participation de la Suisse à PISA 2029 comprenant, en plus des éléments clés, l'*Emerging Policy Questionnaire* facultatif et le domaine novateur MAIL, *mais pas* le domaine Compétences financières (*Financial Literacy*) ni les questionnaires facultatifs destinés aux parents et au corps enseignant. Les coûts totaux se montent ainsi à 4 248 000 francs. La participation de la CDIP (50 %) s'élève à 2 124 000 francs.

Décision de l'Assemblée plénière

- 1 La Suisse prend part à PISA 2029 avec un échantillon d'élèves de 15 ans représentatif de la Suisse en général et de ses trois grandes régions linguistiques.



- 2 La participation à l'étude PISA comprend les éléments clés et le domaine novateur MAIL. Elle ne comprend pas les options *Emerging Policy Questionnaire* et Compétences financières (*Financial Literacy*), ni les questionnaires facultatifs destinés aux parents et au corps enseignant.
- 3 L'approbation de ces éléments vaut sous réserve que le SEFRI valide la participation de la Suisse à PISA 2029.
- 4 Les coûts de 531 000 francs sont inscrits au budget 2026 et prévus dans le plan financier pour les années 2027 à 2029.

Berne, le 26 juin 2025

Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique

Au nom de l'Assemblée plénière :

sig.

Susanne Hardmeier | Secrétaire générale

Annexe

- Participation de la Suisse à PISA 2029 : explications concernant les éléments facultatifs

Notification :

- Membres de la Conférence
- Membres de la Direction des processus de coopération dans l'espace suisse de formation

La présente décision sera publiée sur le site web de la CDIP.

224.30-4.4.2 pl/cb



EDK | CDIP | CDPE | CDEP |

Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektorinnen und -direktoren

Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique

Conferenza delle diretrici e dei direttori cantonali della pubblica educazione

Conferenza da las directuras e dals directurs chantunals da l'educaziun publica

5 juin 2025

Participation de la Suisse à PISA 2029 : explications concernant les éléments facultatifs

Le 18 décembre 2024, le Comité de coordination Monitorage de l'éducation s'est notamment prononcé en faveur d'une participation de la Suisse au domaine novateur relatif aux compétences en matière de culture médiatique et d'intelligence artificielle (domaine MAIL pour *Media and AI Literacy*) et aux options internationales en lien avec la politique de l'éducation (*Emerging Policy Questionnaire*) et les compétences financières (*Financial Literacy*). Le contenu de ces trois éléments est précisé ci-dessous, avec des commentaires sur la participation de la Suisse.

Domaine MAIL

La fonction première des domaines novateurs est d'explorer de nouveaux domaines de compétences porteurs d'avenir et de les rendre mesurables. Dans la perspective de l'enquête PISA 2029, le modèle de compétences relatif à la lecture est revu en fonction des nouvelles habitudes de lecture et des exigences dans ce domaine. Il s'agit en particulier de tenir compte des nouveaux défis qu'amènent les types de textes, parfois interactifs, sur support électronique, ceux générés par l'intelligence artificielle et les tentatives de manipulation. Il convient toutefois de ne revoir le modèle de compétences relatif à la lecture que dans la mesure où il reste possible de commenter les tendances d'évolution des résultats sur plusieurs cycles PISA. Cette restriction ne s'applique pas au domaine novateur MAIL. Le modèle de compétences à concevoir devra décrire et rendre mesurable l'usage plus ou moins maîtrisé et critique des médias en ligne de toute nature.

Le contenu des domaines qui seront examinés sous l'angle des compétences en matière de culture médiatique et d'intelligence artificielle se recoupe partiellement avec celui du domaine de compétence relatif à la maîtrise de l'ordinateur et de l'information (*Computer and Information Literacy*) de l'*International Computer and Information Literacy Study (ICILS)*. Le 20 juin 2024, l'Assemblée plénière s'est opposée à une participation à l'ICILS, pour des raisons de coûts et par crainte de faire peser une charge trop lourde sur les écoles, bien que les expertes et experts de la numérisation dans l'éducation consultés se soient clairement prononcés en faveur d'une participation. La participation à l'enquête sur les compétences en matière de culture médiatique et d'intelligence artificielle s'effectue selon des modalités nettement plus simples ; ce serait l'occasion de faire au moins un point de la situation à un moment donné sur les compétences en question au prix d'une charge de travail limitée.

Lors de PISA 2025, la Suisse a participé pour la première fois à une enquête portant sur un domaine novateur, à savoir l'apprentissage dans le monde numérique (*Learning in the Digital World*), et il faut s'attendre à une charge de travail comparable pour tester le domaine MAIL en 2029. Il ne sera pas nécessaire d'élargir l'échantillon d'élèves usuel pour PISA, de sorte que la participation n'a pas de répercussion sur les coûts de la collecte des données. L'OCDE ne facture pas de coûts supplémentaires pour les enquêtes dans les domaines novateurs. Sur le plan national, il faut s'attendre à des coûts additionnels dans l'ordre de ceux requis pour le domaine *Learning in the Digital World*, à savoir 95 000 francs.

Generalsekretariat | Secrétariat général

Haus der Kantone, Speichergasse 6, Postfach, CH-3001 Bern

+41 31 309 51 11, edk@edk.ch, edk.ch

Gemeinsam für Bildung, Kultur und Sport
Au service de l'éducation, de la culture et du sport
Insieme per l'educazione, la cultura e lo sport
Ensembe per l'educaziun, la cultura ed il sport



Emerging Policy Questionnaire

Il est prévu de faire passer aux élèves le module du questionnaire en lien avec la politique de l'éducation (*Emerging Policy Questionnaire*), dorénavant lors d'un cycle PISA sur deux, en alternance avec l'*ICT Familiarity Questionnaire* qui est bien établi. Les questions de ce module d'une durée de 10 minutes sont destinées à recenser de nouvelles thématiques en lien avec la politique de l'éducation ou d'approfondir des thématiques qui sont déjà incluses dans le questionnaire standard. L'OCDE propose de se pencher sur les thématiques suivantes en 2029 : 1) la volonté et la capacité des personnes et des groupes de s'engager pour des causes qui touchent le monde entier, en relation avec l'école, et des causes locales (*agency*) ; 2) l'absentéisme ; 3) la répartition des élèves dans diverses voies de formation ; 4) l'accès à un service de soutien psychologique ; 5) le cyberharcèlement ; 6) la motivation à apprendre. Il est indiqué de participer à ce module de questionnaire, compte tenu de la pertinence des thématiques, de la qualité généralement élevée des questionnaires conçus pour PISA et de l'analyse généralement fouillée qu'en font les rapports de l'OCDE. Il s'ajoute à ces considérations le fait que, pour des raisons d'organisation liées à la mise en œuvre de l'enquête, il est judicieux d'utiliser à chaque fois dans les différents cycles PISA un questionnaire de même longueur, en alternant l'*ICT Familiarity Questionnaire* et l'*Emerging Policy Questionnaire*.

Compétences financières (*Financial Literacy*)

L'option Compétences financières présente le volume d'un domaine de PISA ; elle comprend un test et un questionnaire destiné aux élèves. Le *PISA 2022 Financial Literacy Framework* (en anglais) [[lien](#)] est un cadre conceptuel qui décrit de manière détaillée le contenu de ce domaine, à partir de la page 111. L'OCDE définit cette compétence comme suit :

Financial literacy is knowledge and understanding of financial concepts and risks, as well as the skills and attitudes to apply such knowledge and understanding in order to make effective decisions across a range of financial contexts, to improve the financial well-being of individuals and society, and to enable participation in economic life.

Dans la perspective de l'établissement du rapport, chaque résultat obtenu lors du test est attribué à l'un des cinq niveaux de compétence financière. Le niveau 2 est défini comme une *baseline proficiency*, à savoir la compétence considérée comme une condition minimale pour prendre des décisions concernant des sujets financiers de tous les jours. Le niveau 2 est défini comme suit :

Students begin to apply their knowledge of common financial products and commonly used financial terms and concepts. They can use given information to make financial decisions in contexts that are immediately relevant to them. They can recognise the value of a simple budget and can interpret prominent features of everyday financial documents. They can apply single basic numerical operations, including division, to answer financial questions. They show an understanding of the relationships between different financial elements, such as the amount of use and the costs incurred.

Le domaine des compétences financières a déjà été proposé quatre fois de 2012 à 2022. La CDIP s'est toujours opposée jusque-là à une participation au motif que la transmission de connaissances financières spécifiques occupe une place secondaire dans les plans d'études de la scolarité obligatoire et qu'il importe de se concentrer sur les trois domaines clés. Les nouveaux plans d'études régionaux ne mettent effectivement pas en avant les connaissances en matière de finances. Les connaissances économiques de même que la réflexion autour des activités économiques à différents niveaux font cependant aujourd'hui partie, dans une moindre mesure, des objectifs d'apprentissage. On notera que les élèves acquièrent aussi des compétences pertinentes pour ce domaine dans les cours de mathématiques.

Il faut toutefois se demander si le fait de mettre en avant ou non un sujet dans les plans d'études est un critère pertinent pour décider de participer à l'enquête sur les compétences financières. En anglais, la notion de *literacy* est en relation avec l'éducation de base. Pour être en mesure de juger s'il est pertinent de tester un domaine ou non, il faudrait se demander, indépendamment des disciplines figurant dans les programmes scolaires, si des



élèves de 15 ans doivent détenir ou non les compétences qui sont mesurées par le test sur les compétences financières. Or l'étude PISA ne teste pas de domaine qui serait spécifique à un programme scolaire, mais s'appuie sur des modèles de compétences élaborés en concertation avec des expertes et experts internationaux, et les compétences financières ne font pas exception dans ce contexte.

Le degré secondaire II met davantage en avant les compétences en matière financière. Dans cette perspective, les résultats de l'évaluation des compétences financières (*Financial Literacy Assessment*) obtenus tous les huit ans donnent des indications précieuses sur le niveau de connaissance des jeunes lorsqu'ils entament leur formation post-obligatoire.

Le Secrétariat général a demandé aux personnes responsables de la mise en œuvre du *Lehrplan 21*, au secrétariat de la CIIP, aux cantons du Tessin et aux deux faîtières des enseignantes et enseignants LCH et SER d'estimer à quel point ils considèrent comme désirable une participation à l'enquête sur les compétences financières. Les trois régions qui se sont dotées d'un plan d'études ainsi que le LCH sont globalement en défaveur d'une participation, tandis que le SER en approuve le principe. Leurs considérations parfois détaillées comportent surtout des arguments qu'il est possible de systématiser selon les trois groupes suivants : 1) la pertinence des compétences financières dans la vie quotidienne des jeunes (argument pour) ; 2) le poids limité des compétences financières dans les plans d'études et l'enseignement (argument contre) ; 3) la crainte que les résultats de l'enquête ne conduisent à poser de nouvelles exigences à l'école et à l'enseignement (argument contre).

Le test portant sur les compétences financières présente un volume similaire à celui d'un des domaines clés. Dans l'hypothèse d'une participation, il serait nécessaire d'ajouter 1650 élèves à l'échantillon national pour que le temps consacré à chaque test reste dans la norme (échantillon national défini pour l'enquête PISA 2025 : près de 6300 élèves). Les coûts supplémentaires facturés par l'OCDE à la Suisse s'élèveraient à 60 000 francs. Il s'ajouteraient pour l'institution chargée de la mise en œuvre les coûts générés par les travaux de traduction et de contrôle des outils de test, ainsi que par le codage des réponses et l'élaboration du rapport. Globalement, les coûts supplémentaires du test sur les compétences financières sont estimés à 410 000 francs. En évaluant le bien-fondé de cet investissement, il faut garder à l'esprit les effets de synergie notables dont on peut tirer parti lorsqu'un domaine de compétence est recensé dans le contexte d'une coopération internationale et que l'enquête a lieu de toute façon.